

Doc. 14814
23 janvier 2019

La connexion homme-machine: nouveaux droits ou nouveaux dangers pour les libertés fondamentales?

Proposition de résolution

déposée par M. Olivier BECHT et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Depuis l'invention des nouvelles technologies numériques, l'ordinateur a toujours été présenté comme un progrès pour l'Humanité dans de nombreux domaines tels que l'éducation, la science, la santé, l'économie, la culture. C'est la raison pour laquelle la connexion d'éléments numériques dans le corps humain s'est réalisée sans trop de débats (par exemple les pacemakers connectés). De même, la connexion du cerveau humain à l'ordinateur, via des casques munis d'électrodes, permet à de plus en plus de personnes handicapées de communiquer voire de diriger des objets.

Toutefois, la création d'interfaces entre le cerveau et la machine pourrait aussi être utilisée dans le sens inverse, permettant à la machine, et à ceux qui la contrôlent, de s'introduire dans le cerveau pour y lire, y supprimer ou y rajouter des informations, comme y travaillent déjà certains programmes ouvrant la porte à des applications pouvant mettre un terme au dernier refuge de la liberté: la pensée.

Par conséquent, l'Assemblée parlementaire devrait évaluer en quoi cette connexion homme-machine serait porteuse à la fois de progrès mais aussi de dangers pour les libertés fondamentales. Ce rapport permettrait à l'Assemblée de formuler des recommandations aux États membres sur la possibilité de renforcer le niveau de protection des libertés face à ces nouvelles technologies.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

BECHT Olivier, France, ADLE
BOUYX Bertrand, France, NI
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE
DAEMS Hendrik, Belgique, ADLE
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
GATTOLIN André, France, NI
GOUTTEFARDE Fabien, France, NI
JORDANA Carles, Andorre, ADLE
KUHLE Konstantin, Allemagne, ADLE
LE NAY Jacques, France, ADLE
MAIRE Jacques, France, NI
MARUKYAN Edmon, Arménie, ADLE
MEHL Emilie Enger, Norvège, ADLE
PALLARÉS Judith, Andorre, ADLE
RIBERAYGUA Patrícia, Andorre, ADLE
SIDALI Zeki Hakan, Turquie, ADLE
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE
VAN QUICKENBORNE Vincent, Belgique, ADLE
VEN Mart, van de, Pays-Bas, ADLE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
NI: non inscrit dans un groupe